



Permis de conduire et personne agée

Par **Nel 38**, le **22/12/2010** à **16:54**

Bonjour,

Mon grand-père de 85 ans conduit toujours. Le problème, c'est qu'il se perd assez régulièrement et il aurait même prit l'autoroute à contre sens (pas accident ni d'arrestation). Il ne veut pas laisser sa voiture. Ma mère en a parlé au médecin de famille, qui est le sien également, et elle nous répond qu'on ne peut rien faire tant qu'il n'y a rien de grave.

Du coup, toute la famille vit dans l'angoisse qu'il ait un accident et qu'il tue une tierce personne.

De plus, il faut savoir que ma grand-mère, son épouse, ne veut pas intervenir!
Pouvez-vous me dire s'il n'y a vraiment rien à faire? On pense lui enlever les clés de sa voiture mais lui pourrait se retourner contre nous!!!

Je reste dans l'attente d'une réponse et vous remercie d'avance.

Par **jeetendra**, le **22/12/2010** à **17:43**

Bonsoir, un membre de la famille doit écrire au Préfet du département qui seul pourra lui faire passer un examen d'aptitude devant une commission médicale, comme l'y autorise un arrêté du 8 février 1999. Cordialement.

Par **Nel 38**, le **23/12/2010** à **09:06**

Je vous remercie de m'avoir donné une réponse aussi rapide.